



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Chomage-une-autre-lecture-des>

Chômage : une autre lecture des statistiques

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2000 - N° 1002 août-septembre 2000 -

Date de mise en ligne : dimanche 29 mars 2009

Date de parution : août 2000

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Dans son éditorial du numéro 994 de la GR-ED, intitulé "Tout va bien, mais...", Jean-Pierre Mon dénonçait l'optimisme du gouvernement et des médias sur la baisse du chômage. Président de Combat pour l'emploi, P.Larrouturou va dans le même sens en s'appuyant sur des données officielles,... particulièrement révélatrices :

C'est le devoir du citoyen de dire la vérité à haute voix. Il ne s'agit pas de s'ériger en juge de ceux qui exercent le pouvoir, mais de rendre compte objectivement de la situation.
Vaclav Havel

Le 30 mars 1993, en quittant le Ministère du Travail, Martine Aubry annonçait que le chômage venait de franchir la barre des 3.000.000. Elle affirmait alors qu'il s'agissait d'un échec considérable, pour notre pays comme pour le gouvernement.

Le 31 mars 2000, elle déclarait au contraire que l'on était « en passe de gagner la bataille du chômage ».

Or les chiffres du Ministère indiquaient que, avec l'ancienne façon de compter (total des catégories 1 et 6), le chômage s'établissait à 2.993.000. En 1993, la barre des 3.000.000 symbolisait l'échec de la gauche. Cette année, ces 2.993.000 attestent d'une victoire !

Comme ces chiffres [\[1\]](#) ne parlent pas d'eux même, il faut chercher ailleurs l'origine de l'optimisme officiel. Le nombre des chômeurs est le même qu'en 1993, mais peut-être leurs conditions de vie se sont-elles nettement améliorées ? Non hélas, seulement 41% des chômeurs sont indemnisés aujourd'hui alors qu'ils étaient 53% en 1993. Les communiqués de victoire du gouvernement s'expliquent-ils par une franche amélioration d'autres indicateurs ?

"Il y avait eu 50.000 radiations administratives en 1993, il y en a eu 185.000 en 1999.

"Il y avait 700.000 RMIstes en 1993 ; ils sont 1.140.000 aujourd'hui.

" 800.000 personnes étaient à temps partiel subi en 1993. Elles sont 1.400.000 aujourd'hui.

"Le total de l'intérim et des CDD représentait 800.000 personnes en 1993. Il y en a aujourd'hui 1.300.000.

"Près de 5.000.000 de salariés sont en dessous du SMIC...

Voilà pour les statistiques officielles... qui ne disent pas la souffrance des personnes. Elles ne parlent pas non plus de tous les jeunes en situation de galère qui ne s'inscrivent pas à l'Assedic car ils n'ont droit à aucune allocation et ne sont pas inscrits au RMI car trop jeunes. Une enquête réalisée dans une mission locale indique que 60% des 18-25 ans qui la fréquentent ne sont "inscrits" nulle part. Rappelons que 500.000 jeunes sont accompagnés actuellement par une mission locale !

Et combien de milliers d'hommes et de femmes de plus de 55 ans sont "dispensés de recherche d'emplois" ? Pour résumer, le chômage est au même niveau qu'en 1993 et le nombre de personnes en situation précaire a augmenté de presque 1.500.000, sans compter les conjoints et les enfants ! Les communiqués de victoire du Ministère du travail semblent donc prématurés pour ne pas dire indécents.

Certes, le climat est meilleur qu'en 1993. Certes, l'accalmie est appréciable. Certes, le gouvernement a su favoriser le retour de la croissance et rétablir une certaine confiance, en particulier grâce aux emplois jeunes. Certes, pour les salariés qualifiés, le chômage a nettement reculé. Ce sont des points importants. Mais on ne peut pas laisser dire qu'on est « en passe de gagner la bataille du chômage » sauf à accepter l'idée qu'une précarisation grandissante de la société constitue le seul horizon possible.

En 1993, face à des chiffres catastrophiques, toute la classe politique en appelait à un sursaut d'imagination et de solidarité. Aujourd'hui, on se réjouit de chiffres pourtant tout aussi inquiétants.

Un expert de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère de l'Emploi) explique : « je crains qu'on ait mangé notre pain blanc » La baisse du chômage va sans doute se ralentir pour trois raisons :

" On va bientôt arriver au taquet pour les emplois - jeunes. Dans quelques mois, les 300.000 embauches seront réalisées. L'effet sur le chômage des jeunes va s'estomper et le problème de leur pérennisation va arriver au premier plan.

" On bénéficie en ce moment des embauches liées à la première Loi Aubry. Tous les accords signés avant le 1er janvier 2000 comptaient 6% de créations d'emplois. Les entreprises signataires sont en train de les mettre en oeuvre et d'embaucher. Mais la deuxième Loi Aubry augmente la flexibilité et ne comporte aucune obligation de création d'emplois.

" On est sans doute au sommet de la vague de croissance. Aux Etats-Unis, la gravité des déficits et l'augmentation des taux d'intérêt vont provoquer un ralentissement de la croissance. Le nombre de permis de construire commence déjà à diminuer. Ce ralentissement atteindra ensuite l'Europe....

Les résultats du chômage annoncés par le Ministère du Travail sont encourageants (de 12,6% en septembre 1997, on est passé à 9,8% en mai 2000), mais cette baisse ne concerne qu'une partie des chômeurs inscrits à l'ANPE : la catégorie 1 qui recense les personnes sans emploi, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps complet. Mais quid de tous ceux qui, faute de mieux, recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, de ceux qui ont travaillé plus de 78 heures par mois dans l'attente d'un meilleur emploi ou des chômeurs trop vieux et dispensés de recherche d'emploi ?

[1] Nous les avons utilisés pour tracer les courbes de la page 12 ci-dessous, qui "parlent" mieux que les chiffres "secs".